

Équipement biomasse vecteur air

RS1846 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	227t
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

ASS QUALITE ENERGIES RENOUVELABLES-QUALIT'ENR. · SIRET : 48990736000049

ASS QUALITE ENERGIES RENOUVELABLES-QUALIT'ENR · SIRET : 48990736000031

Partenaires habilités

21 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 21 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814201882	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION POUR LA FORMATION DANS L'ARTISANAT DU BATIMENT	34835430900034	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION POUR LA GESTION DES ETUDES DU CERIC SUR LES INSTALLATIONS DE COMBUSTION	49020566300019	Former et organiser l'évaluation
AXOP	81352838700018	Former et organiser l'évaluation
BDR THERMEA FRANCE	83345721100013	Former et organiser l'évaluation
BTP CFA CENTRE	77534903800098	Former et organiser l'évaluation
BTP CFA GRAND EST	78334702400052	Former et organiser l'évaluation
COPROTEC	52391189900020	Former et organiser l'évaluation
C O S T I C	78463842100049	Former et organiser l'évaluation
CTRE REGIONAL DES ENERGIES RENOUVELABLES	43897139200032	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 21 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs1846-equipement-biomasse-vecteur-air/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Former des professionnels de terrain aux techniques d'installation d'appareils à bois indépendant, pour leur permettre de réaliser à leurs clients des installations selon les règles de l'art. L'installateur possèdera les compétences nécessaires pour dimensionner, installer et assurer la maintenance des appareils à bois indépendant. Cette certification permet de satisfaire aux exigences de compétences du référent technique de l'entreprise dans le cadre

d'une demande de souscription à une qualification « RGE » dans le domaine des appareils à bois indépendant.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

La certification a pour objet de :

- Etre capable de situer à un client le contexte environnemental du bois, réglementaire, marché et label de qualité ;
- Expliquer à un client le fonctionnement d'un appareil bois indépendant ;
- Aider son client à prendre conscience des risques liés à la combustion ;
- Expliquer à un client les différentes étapes administratives pour la mise en œuvre d'un appareil à bois indépendant ;
- Savoir calculer les besoins de chauffage et comprendre que le m2 n'est pas forcément le bon indicateur ;
- Savoir proposer l'appareil adéquat en fonction de l'existant et des usages du client ;
- Savoir concevoir une installation de fumisterie ;
- Savoir installer le conduit et l'appareil ;
- Connaître les modalités de fin de vie d'un chantier ;
- Savoir analyser une installation et visualiser les circuits d'air ;
- Savoir mettre en service une installation bois indépendant ;
- Savoir faire l'entretien d'un appareil à bois indépendant ;
- Connaître les différents points clés d'une maintenance préventive ;
- Savoir diagnostiquer une panne sur une installation.

A l'issue de la certification, les apprenants devront être capables de :

- Conseiller son client sur les plans techniques, financiers et divers d'un appareil à bois indépendant ;
- Concevoir et dimensionner un appareil à bois indépendant ;
- Organiser les points clés d'un appareil à bois indépendant de la mise en œuvre et de la mise en service, être capable de les expliquer à son interlocuteur ;
- Planifier la maintenance d'un appareil à bois indépendant.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

La certification « Equipement biomasse vecteur air » demande de la part de l'apprenant d'avoir une maîtrise de l'installation des équipements de fumisterie et de chauffage courants.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2021
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.formation-enr.org/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1846/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	5
Parcours menés à terme	7
Taux d'achèvement	140 %
Période	02/2022 – 05/2022

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	339
Montant total engagé	355 107 €
Coût moyen par dossier	1 048 €
Durée moyenne	21 h
Période	01/2020 – 01/2022
France compétences	90 %
Reste à charge titulaire	7 %
France Travail	2 %
Régions	0 %
État	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.